Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
GARDERIE LES PETITS TRESORS I.H. LTEE	1036005	Le 14 mai 2021
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Garderie les petits trésors I.H. Ltée		(506) 727-4656
Adresse		
5 rue De La Forge Caraquet NB E1W 1A2		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Carole Savoie		Mentor en assurance de la qualité

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Lors de ma visite le ratio est respecté.
- La routine quotidienne est conforme à la loi et le règlement sur les services à la petite enfance
- Le changement des couches est conforme à la loi et le règlement sur les services de la petite enfance.

original signé par
Carole Savoie — Le 17 mai 2021

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis — Date

original signé par
Ida Haché — Le 17 mai 2021

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée — Date